

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Myriam Joubert

<https://www.cadre21.org/membres/80ebac39d75fc23387c800d3>

Date d'obtention : 2021-01-20 17:43:07

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Que c'est simple, précis, concis et cohérent. Ça fait du sens mais aussi ça permet de savoir où notre rôle s'arrête et où celui de la police est important. De plus, ça permet d'établir des dialogues avec les jeunes et de pouvoir mieux les sensibiliser selon moi. D'avoir des données précises sur la réalité des jeunes nous permet aussi de pouvoir mieux intervenir en prévention.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

De respecter un gabarit qui fait du sens, de poser les bonnes questions, d'éviter de contaminer la preuve pour permettre aux policiers de faire leur travail tout en offrant un support et une prise en charge dans la bienveillance et le respect de la personne et de la loi.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

À ne surtout pas voir le contenu pour éviter d'être incriminée, de m'assurer de la sécurité physique et psychologique de la personne pour mieux l'outiller tout en respect de mes limites comme professionnelle. De pouvoir respecter un cadre pré établi est rassurant comme professionnelle pour non seulement se sentir compétent mais aussi pour valider que toutes les informations importantes sont prises en compte.